

➔ ELECTIONS
FÉDÉRALES 2015
LES CANDIDATS
MEMBRES DU CDL

➔ EDITORIAL
QUELQUES PETITS
CONSEILS POUR CET
AUTOMNE

➔ VUE DU
CONSEIL
UBER ...
À QUOI ÇA SERT ?



Dossier spécial
Les « seniors »

Le dossier en détail

- L'ISOLEMENT SOCIAL : UN COÛT POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ
- ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION
- QUELLES RETRAITES ?!
- QUEL AVENIR POUR LE CONTRAT INTERGÉNÉRATIONNEL





Gérance - Courtage - PPE

Golay Immobilier SA
Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00

Case postale 7271
1002 Lausanne
Service location :
Tél. 021 341 01 10

- **Conseil immobilier**
- **Gérance et rénovation d'immeubles**
- **Administration de PPE**
- **Courtage**
- **Remises de commerces**

www.golay-immobilier.ch



Les amis du cercle

Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

La tradition
au ♥ de Lausanne

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 1h)

Cuisine non-stop dès 11h 30

Salles pour banquets et séminaires
jusqu'à 160 personnes

📍 Valentin et Riponne - M2

Pl. de la Riponne 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 - Fax 021 331 22 23
E-mail : info@levaudois.ch
www.levaudois.ch - **wi-fi gratuit**

Ouvert le dimanche dès 8h



CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 3 | Août 2015



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité

IRL plus SA
Ch. du Closel 5
Case Postale 350
1020 Renens VD 1
Tél. 021 525 48 00
info@irl.ch

Tirage

1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

5 EDITORIAL

Quelques petits conseils pour cet automne ?

9 DOSSIER LES « SENIORS »

L'isolement social : un coût pour le secteur de la santé

Evolution du secteur de la santé et vieillissement de la population – Innovations certes, mais surtout réflexions et humanité

Quelles retraites ?

Quel avenir pour le contrat intergénérationnel ?

16 ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015

23 VUE DU CONSEIL

Uber ... à quoi ça sert ?

25 LES JEUNES ONT LA PAROLE

La liberté d'expression en Suisse

27 LE COMITÉ DU CDL

La photo 2015

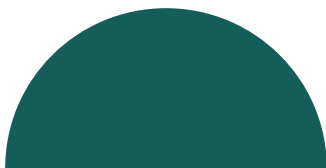
28 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Jean-Pascal Delamuraz (1936-1998)

31 TIR

Dates d'entraînement 2015 - 2016

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin
et à leurs connaissances**

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrerie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:
Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES
Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:
Route de Genève 21
1004 Lausanne

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71



➔ PAR PASCAL PETER
PRÉSIDENT DU CDL

QUELQUES PETITS CONSEILS POUR CET AUTOMNE ?

Actualité fédérale oblige, c'est bien d'élections que traitera majoritairement (à l'inverse hélas d'une participation majoritaire du peuple aux urnes) ce numéro du Bulletin.

Les membres du Cercle candidates et candidats aux chambres fédérales se présentent parés de leurs plus beaux atours (photo à l'appui) et mention est aussi faite dans les pages qui suivent de celles et ceux pas – encore – membres du CDL portés sur les 3 listes déposées sous le label PLR. Nos vœux les meilleurs les accompagnent ! Il convient en effet de saluer l'engagement dont ils font preuve, qui les guidera aux quatre coins du canton durant ces longues semaines de campagne. Pour qui n'a jamais accompli ce genre « d'exercice », il faut savoir qu'il nécessite des ressources ; pas seulement financières en fonction de ses appétits électoraux, mais physiques dans la foulée, aux fins de tenir un rythme quotidien ponctué d'apéritifs, de repas, de conférences et de présence médiatique ; des capacités d'imagination et de persuasion s'imposent aussi : ce n'est pas le tout de dire que l'on

défend des valeurs, encore faut-il les préciser et les adapter en fonction du public varié que l'on découvre d'une ville à l'autre, d'un village lacustre à un bourg suburbain... Une vérité vraie exprimée à Lausanne peut s'avérer douteuse voire saugrenue ailleurs (l'inverse aussi, et dans les 2 cas sanctionnée le jour « J » d'un coup de crayon vengeur...), même en s'adressant à chaque fois à des militants du même bord que le sien. Du moins le croyait-on de prime abord... Prudence et 2^{ème} degré sont donc de mise, mais avec beaucoup de plaisir à la clé, soyez-en certains ! Certains d'ailleurs ne vivent cette expérience qu'une fois... Mais quels souvenirs... Votre vice-président et moi, qui avons « commis » cette aventure à la fin du millénaire précédent, en gardons de grands moments en mémoire, dont on vous fera naturellement grâce ! Question de générations (on est tous l'ancien de quelqu'un)...

aerovent.ch

un souffle nouveau

USPI⁺
Union Suisse des
Professionnels de l'immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE



Les amis du cercle



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



- ▼ Plâtre - Peinture
- ▼ Décoration
- ▼ Rénovation
- ▼ Nettoyage



Chemin du Devin 101 · 1012 Lausanne
Tél. 021 652 67 85 - Fax 021 652 67 84
www.bs-peinture.ch infos@bs-peinture.ch



Les relations intergénérationnelles sont d'ailleurs un thème récurrent que les Egyptiens explorait déjà, des millénaires avant notre ère, à en croire des papyrus déplorant que les nouvelles générations étaient tout sauf respectueuses des anciens... Rien de nouveau donc sous le soleil. La question des seniors en pays de Vaud est présentée en lien avec ce numéro « spécial élections » par Pro Senectute, car non seulement ces citoyennes et citoyens votent davantage que leurs enfants et petits-enfants, mais parce qu'ils représentent une population qui évolue constamment, désormais en adéquation avec les outils informatiques et les réseaux sociaux : ce dont leurs prédécesseurs du siècle dernier ignoraient tout ou dont ils ne voulaient rien savoir ! Prudence donc avec les 3^{ème} et 4^{ème} âges... Ce sera bientôt notre tour !

Dans l'intervalle, nous aurons bien sûr de quoi nous occuper, et les membres du comité du Cercle ne manqueront pas d'imagination pour vous distraire ou vous intéresser aux thèmes qui caractériseront les prochaines éditions.

C'est l'occasion de vous rappeler fort aimablement la pertinence, l'avantage même de consulter régulièrement notre site internet (www.cercle-democratique.org) et de vous abonner, si ce n'est déjà fait, à nos « news » pour l'envoi de courriels vous rappelant nos rendez-vous à venir. Et si vous avez une question pour savoir comment voter « utile », la 1^{ère} règle à respecter est de casser vos crayons ! De choisir une liste, celle qui vous siéra le mieux, et de voter compact. C'est sûr, c'est simple et efficace ! ●

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

➔ **TRISTAN GRATIER**
DIRECTEUR DE PRO SENECTUTE VAUD

L'ISOLEMENT SOCIAL : UN COÛT POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Plus de 40'000 personnes de 65 ans et plus vivent seules dans le canton de Vaud. Par choix ou par contrainte.

En effet, certaines personnalités ayant le goût de l'indépendance apprécient la solitude, de manière quotidienne ou ponctuelle et quel que soit leur âge. Mais il ne faut pas la confondre avec l'isolement, qui est parfois vécue comme une véritable souffrance par de nombreux aînés.

Après la retraite, le cercle social peut se restreindre ; les amis disparaissent peu à peu et la famille ne vit pas toujours à proximité. Avec le temps, les contacts avec l'extérieur se raréfient, engendrant de la tristesse, voire même de la dépression. Ces risques sont évidemment plus importants en cas de mobilité réduite ou de maladie.



Selon un article du Forum Med Suisse paru fin 2014, « une étude suédoise conduite avec 17'433 personnes âgées de 29 à 74 ans sur une période de 6 ans a montré que les personnes ayant déclaré avoir peu de contacts sociaux avaient une mortalité 3,7 fois plus élevée que celles ayant de nombreux contacts sociaux [...] ». Car il s'agit bien d'un enjeu sanitaire : les seniors isolés vivent moins longtemps et ont davantage de problèmes de santé. Les pathologies sont également plus lourdes. Et logiquement, compte tenu de l'accroissement de l'espérance de vie, ce type de situations augmente avec l'âge.

Des activités telles que proposées par Pro Senectute offrent non seulement la possibilité de faire de nouvelles rencontres, mais également de lutter contre l'isolement des plus

âgés. Consultation sociale, tables conviviales, activité physique, excursions en bus, projets communautaires et intergénérationnels : les possibilités sont nombreuses et ont toutes un point commun, celui de contribuer au bien-être moral et physique des retraités vaudois ainsi qu'à leur intégration à la société.

Ces mesures s'inscrivent dans une perspective de prévention à long terme, dans laquelle le social et la santé sont étroitement liés. En conclusion l'enjeu est de taille : faire admettre aux politiques et aux assureurs maladie que certaines actions sociales font partie intégrante du système de santé et en conséquence de quoi leur financement - modeste - devrait être assuré par la LAMal et plus uniquement par les pouvoirs publics cantonaux ou les dons privés. ●



POUR LES CANDIDATS PLR INNOVATION

ÉLODIE GYSLER-BUCHHEIM

CHEF DE PROJET ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CVCI

ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

INNOVATIONS CERTES, MAIS SURTOUT RÉFLEXIONS ET HUMANITÉ

La santé est un secteur économique extrêmement important. En Suisse, le coût du système de santé représente 11% du produit intérieur brut.

L'augmentation des coûts est multifactorielle, avec d'une part le vieillissement de la population et d'autre part le développement de la technique médicale. Au vu de ces tendances, la diminution des coûts de la santé n'est pas une vision réaliste. L'objectif serait plutôt de tendre vers une maîtrise et stabilisation des coûts de sorte que ceux-ci ne progressent pas plus vite que le coût de la vie.

Les partisans d'une caisse maladie unique souhaitent supprimer la concurrence entre les caisses pour la remplacer par une institution publique. Une chose est sûre: une réforme du système actuel par une caisse unique ne réduirait pas les coûts. En outre, notre système de santé a fait ses preuves avec un équilibre entre secteurs public et privé.

Certes, les prestations médicales sont coûteuses mais il est important de responsabiliser le patient, tout en garantissant sa liberté de choix. Se reposer sur l'Etat ne serait pas une solution.

Quelle peut donc être la vision du système de santé?

Avant toute chose, il faut rappeler que le système de santé ne doit pas être uniquement envisagé sous l'angle économique. Bien qu'il fasse partie intégrante de l'économie, il faut



le concevoir de manière beaucoup plus globale. Il ne serait par exemple pas souhaitable d'aller trop loin en termes de rationalisation et d'économies.

En outre, si l'on évoque la question des patients et en particulier celle des seniors, il est nécessaire de trouver un système de santé qui soit accessible, performant et qui respecte la liberté des patients sur le choix des examens et traitements médicaux.

Il faut enfin maintenir des conditions-cadres optimales afin de garantir l'innovation et le progrès dans le domaine de la santé, tout en rappelant que la mission médicale de base est le dialogue avec le patient. Avec l'évolution et l'amélioration des techniques médicales, les attentes du patient ont parfois été négligées. Il faut donc privilégier un retour vers une prise en charge réelle du patient, en favorisant la communication.

L'une des solutions à la maîtrise des coûts de la santé ne serait-elle pas de mettre davantage l'accent sur l'écoute du patient, et de n'utiliser les techniques médicales onéreuses que lorsqu'elles sont réellement nécessaires ? ●



QUELLES RETRAITES ?!

POUR LES CANDIDATS PLR
LIBÉRAUX-RADICAUX
LAURENT WEHRLI
SYNDIC DE MONTREUX ET DÉPUTÉ
AU GRAND CONSEIL



Les questions de l'âge de retraite et du financement de cette dernière sont régulièrement un sujet d'inquiétude. L'augmentation de la durée de vie a des conséquences financières.

Tout comme la qualité de vie souhaitée par les personnes à la retraite (voyages, sorties culturelles, etc.). L'équation est hélas assez simple : plus d'années et avec plus de revenus ne peuvent être financés par la même épargne que jusqu'à aujourd'hui, d'autant plus que les intérêts de celle-ci n'ont fait que baisser ces dernières années !



Alors que faire : élever l'âge de la retraite ?

C'est une réponse possible, mais sans aucun doute partielle voire simpliste. Or la vie ne se contente pas de telles solutions. La mise en place d'un véritable système de retraites flexibles est une solution plus en adéquation avec les envies et besoins des personnes concernées. En Suisse, environ un tiers des personnes de 65 ans poursuivent une activité professionnelle. D'autres le souhaiteraient. Enfin, certains, en particulier dans les professions physiquement dures, mériteraient de commencer plus tôt. Une telle flexibilité doit être incitée, notamment par des allègements fiscaux. L'Etat y aurait tout intérêt, évitant sans aucun doute une part de retraités à charge des mesures sociales.

La question du financement est évidemment cruciale. Les rendements actuels sont en baisse. Que faire ? Faciliter et encourager l'épargne personnelle est une des possibilités. Mais tout donne à penser que les rendements d'autrefois ne sont plus imaginables, du moins à court terme. Lorsqu'une personne est à la retraite, son logement et sa santé font partie des coûts majeurs. Pourquoi alors ne pas imaginer de nouveaux modes de financement axés d'abord sur ces besoins. Ainsi, faciliter l'achat de son logement durant les dernières années de sa vie professionnelle ou financer « en avance » ses frais de santé pourraient mieux assurer le niveau de vie souhaité durant la retraite. Des actions conjointes entre assureurs, banques et autorités doivent permettre de mettre en place de tels plans attractifs. Face aux nouveaux défis, de nouvelles solutions doivent être impérativement trouvées. Le nier ne serait pas une politique responsable. ●



QUEL AVENIR POUR LE CONTRAT INTERGÉNÉRATIONNEL ?

POUR LES CANDIDATS JEUNES
LIBÉRAUX-RADICAUX
ORIANE ENGEL
PRÉSIDENTE DES JLRV

L'AVS, au travers du contrat intergénérationnel, représente un acquis fondamental en Suisse. Actuellement, le système de prévoyance vieillesse fait face à bons nombres de défis : la longévité augmente, les taux d'intérêts sont bas et les réserves de capital de l'AVS commenceront à diminuer progressivement dès 2020.

Parallèlement, les besoins de la population changent puisque seul un quart des actifs cessent de travailler à l'âge de la retraite prévu par l'AVS. Mais ce n'est pas tout : en 1948, lorsque l'AVS fut introduite en Suisse, les hommes vivaient en général encore 12 ans après l'âge de la retraite. Aujourd'hui, la moyenne s'élève à 19 ans.

Dès lors, des réformes sont impérativement nécessaires. Sans elles, c'est la jeune génération qui devra (encore une fois) payer les pots cassés en étant contrainte de renflouer les caisses de retraites.



Bons nombres de réformes ont été entreprises jusqu'à présent mais ces dernières, sans avenir, ont toutes bien heureusement échoué devant le peuple (la 11^{ème} révision de l'AVS par exemple). Par conséquent, j'énumérerais ici quelques pistes à explorer.

Premièrement, il faudrait intégrer un modèle de travail flexible afin de permettre une réduction graduelle du temps de travail et laisser aux individus la possibilité de déterminer eux-mêmes l'âge de leur départ à la retraite. Ainsi, la liberté de chacun est prise en compte. Une prolongation de l'activité professionnelle, au-delà de l'âge de la retraite doit également

être valorisée et une retraite partielle doit permettre d'obtenir une rente appropriée. Deuxièmement, une réforme fondamentale du contrat intergénérationnel, impliquant tous les acteurs de la santé est nécessaire. En effet, le système actuel est devenu inéquitable puisque les retraités de demain ne verront jamais les mêmes conditions que ceux d'aujourd'hui.

Pour terminer, depuis 2014, la courbe des naissances est en hausse ce qui est de bonne augure pour le financement de l'AVS. Néanmoins, cette statistique risque de ne plus être d'actualité une fois l'initiative du 9 février 2014 mise en œuvre. ●



INTERMANDAT
révision, fiscalité, services externes

Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch



Les amis du cercle

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



CANDIDATS PLR LIBÉRAUX- RADICAUX MEMBRES DU CDL...



**BETTSCHART-
NARBEL Florence**
Lausanne, Responsable
Politique & Droit FRC, avocate
Conseillère communale



DERDER Fathi
Pully, Journaliste
Conseiller national



BORLOZ Frédéric
Aigle, Comptable
Syndic
Député



FELLER Olivier
Genolier, Directeur de
la Chambre vaudoise
immobilière
Conseiller national



BUFFAT Marc-Olivier
Lausanne, Avocat
Député



FRANCAIS Olivier
Lausanne, Ingénieur EPFL
Conseiller national
Conseiller municipal



GROSS Florence
Eppesses, Cadre bancaire
Conseillère communale



WEHRLI Laurent
Glion, Indépendant
Syndic
Député



LEUBA Nicolas
Pully, Entrepreneur
Conseiller communal

**Et ceux que nous accueillerons
volontiers au Cercle !**

ASCHWANDEN Sergej
Prilly, Directeur du Centre des sports de Villars SA

BERTHOUD Alexandre
Neyruz-sur-Moudon, Cadre bancaire
Député



MORET Isabelle
Yens, Avocate
Conseillère nationale

BONNY Dominique
Les Charbonnières
Député

CORNAMUSAZ Alain
Trey, Agriculteur

GUYAZ Anne
Ecublens, Directrice d'une ONG
Conseillère communale



ROULET-GRIN Pierrette
Yverdon-les-Bains, Journaliste
RP, Présidente du TCS VD
Députée au Grand
Conseil vaudois
Conseillère communale

REYMOND Philippe
Gimel, Agriculteur
Conseiller Communal

RUCH Daniel
Corcelles-le-Jorat, Directeur de l'entreprise
forestière Daniel Ruch SA
Député, Syndic

CANDIDATS PLR INNOVATION MEMBRES DU CDL...



ARLETTAZ Vincent
Lutry, Economiste



KLUNGE Henri
Lausanne, Ingénieur chimiste
Conseiller communal

Et ceux que nous accueillerons volontiers au Cercle !

BERNHARD Maximilien

Yverdon-les-Bains, Technicien
Conseiller communal

CORBAZ Raphaël

Montreux, Economiste, Curateur d'art
Conseiller communal

CRETEGNY Laurence

Bussy-Chardonney, Agricultrice
Députée, Syndic

CROLE-REES Anna

Lausanne, Ingénieur - conseillère

DUTRUY Nicolas

Eclagnens, Ingénieur en génie logiciel

EHRlich Marc

Pully, Entrepreneur
Conseiller Communal

FANTINO Olivier

Gland, Adjoint responsable politique d'une association
Conseiller communal

GYLSER Alexander

Lausanne, Expert-comptable, Chef comptable



PERRIN Charles-Denis

Lausanne, Ingénieur
EPF-lic. HEC

Conseiller communal

GYSLER Elodie

Lausanne, Chef de projet, Secrétaire générale de la
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

JOBIN Laurine

Lausanne, Secrétaire générale adjointe du PLR Vaud

MÖHL Paola

Givrins, Spécialiste en marketing
Conseillère communale

MONGE Olivier

Nyon, Ing. HES
Conseiller communal

SCHMIDT Félix

Epalinges, Ingénieur EPFL
Conseiller communal

SCHELKER Carole

Grandson, Ingénieure EPFL en environnement
Députée, Conseillère communale

TOMBEZ Monique

Moudon, Paysanne brevetée et diplômée
Conseillère communale

CANDIDATS JEUNES LIBÉRAUX- RADICAUX MEMBRES DU CDL...



BRAUNE Victor
Mies, Assistant en relations
publiques - Etudiant en droit



MAILLARD Mathieu
Lausanne, Courtier immobilier



ENGEL Oriane
Yverne, Etudiante en droit -
Juriste



MULLER Baptiste
Morges, Economiste
d'entreprise
Conseiller communal



KUNTZMANN Jonathan
Lausanne, Employé de
commerce - étudiant



RACINE Quentin
Ollon, Etudiant en droit /
Assistant UNIL
Conseiller communal



REVERCHON Tatiana

Lausanne, Etudiante
Architecture EPFL

Et ceux que nous accueillerons volontiers au Cercle !

AEBI Michel

Trey, Comptable

ALLAZ Dimitri

Pailly, Apprenti employé de
commerce, branche banque

BERTHET Jérémy

Epeses, Informaticien,
Chef d'entreprise

BLIESENER Ludovic

Essertines-sur-Yverdon,
Informaticien

BONGARD Benoît

Lutry, Gestionnaire de dossiers

BORLAT Pauline

Yens, Etudiante en droit

BRANDANI Florent

Villeneuve, Apprenti informaticien

DELACRETAZ Matthieu

Lausanne, Architecte dipl. EPFL

GEMESIO Denise

Lausanne, Etudiante
en informatique

HAUTIER Loïc

Etoy, Etudiant en droit

VOINCON Lionel

Payerne, Etudiant en droit



Section vaudoise
Formation & Perfectionnement



Cours dispensés
au Centre de
Formation TCS
à Cossonay.

Cours auto Seniors Pour se perfectionner ou retrouver confiance en soi.

Inscription individuelle ou en groupe:
021 863 22 22 | www.tcs-vd.ch



ferblanterie
couverture
et entretien
de toitures

CheminduMoulin 1
Case postale 326
CH-1095 LUTRY
Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
jp.ceppi@vtxnet.ch

UBER ... À QUOI ÇA SERT ?

Si un acteur des récentes technologies de communication réussit sa campagne de pub sans verser un centime, c'est, sans aucun doute, Uber : le champion toutes catégories. Société bidon, qui est valorisée en bourse et qui, pour plusieurs milliards de capitalisation, arrive à vous vendre de l'esbroufe.

➔ GUY GAUDARD

En effet, le principe est simple : n'importe quel citoyen lambda peut devenir partenaire d'Uber et convoquer, dans son véhicule, soit des passagers clients, soit des colis, afin de les amener à bon port. Une minime part du coût de la course sera versée au chauffeur, le solde allant gonfler la valeur boursière d'Uber.

Lausanne vit actuellement une tentative d'intrusion de cet acteur fantôme dans le milieu des taxis; milieu professionnel précaire, où le salaire mensuel n'est pas proportionnel au temps de travail, milieu où la concurrence est rude, pour des courses souvent urbaines et donc pas forcément intéressantes, et où le nombre d'heures passées à attendre le client est souvent important. Cette profession fait partie des emplois sur le fil du rasoir car les chauffeurs de taxi, faute de formation ad'hoc, se verraient, bien souvent, fort empruntés s'ils devaient changer de métier.

Il faut savoir que la réglementation communale de ce secteur d'activité est cossue et que les contraintes pour obtenir une licence, donc le droit de travailler comme « indépendant », sont importantes. Il est donc inconvenant qu'Uber puisse, à grand coup de marketing gratuit, imposer sa présence sur le marché lausannois. La manière utilisée, qui voit embaucher tout un chacun au bénéfice d'un permis de

conduire qui vous prendra en charge dans les cinq minutes grâce à la géolocalisation d'une application numérique, représente, clairement, une concurrence déloyale vis-à-vis des professionnels de la branche. Ces derniers se révoltent, à juste titre, face à ce principe de co-voiturage car, contrairement à eux, la société Uber ne paie pas d'impôts, de charges sociales, et ses chauffeurs du dimanche partenaires non plus. En effet, aucune réglementation n'existe pour réguler cet acteur « sauvage ».

Tant qu'à faire, Uber pourrait aussi créer UberJob. Cette application fournirait de la main d'œuvre non déclarée et non couverte socialement à toute personne souhaitant bénéficier d'une forte réduction sur le coût d'une prestation. Si ce système venait à se mettre en place, sûr qu'une fronde de protectionnisme, visant à protéger le milieu du travail, se leverait et hurlerait au loup. Pourtant, ces mêmes personnes n'hésitent pas à glorifier le système d'Uber pour la mise à disposition de « taxis privés » à prix réduit, laissant ainsi des chauffeurs officiels et agréés dans un profond désarroi...

Pour cette raison, et depuis sa venue sur le marché, je suis Uber « non ». Quitte à payer un peu plus cher, je préfère soutenir l'action sociale et, par mon geste, protéger les chauffeurs de taxi. ●

Votre autocariste régional



Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

50 ans de solutions

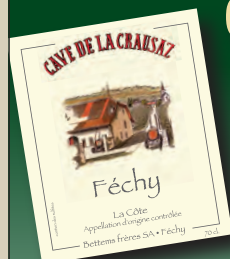


Boand & Maccagni SA
Installations sanitaires
Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80

info@boand.ch

www.boand.ch



Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 7.50

la bouteille de 70 cl. prise à la cave
(+ CHF 0.40 verre repris)

Magasin ouvert du lundi au samedi

Chemin de la Crausaz 3 - Féchy - 021 808 53 54

www.cavedelacrausaz.ch



Les jeunes ont la parole

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN SUISSE

La liberté d'expression constitue l'absence de contrainte exercée à l'encontre d'individus en raison de l'expression de leurs opinions. Il s'agit d'une liberté fondamentale, communément admise comme consubstantielle à la démocratie libérale.



LOÏC HAUTIER
VICE-PRÉSIDENT DES JLRV

Il n'est ainsi aucune occurrence historique dans laquelle totalitarisme et liberté d'expression auraient coexisté. Qui plus est, elle est ordinairement la première à tomber face au pouvoir autocratique. Dès lors, celle-ci représente un indicateur fiable, bien que partiel, de l'état d'une démocratie. Que dire de la Suisse ?

Les limitations portées à la liberté d'expression en Suisse sont largement analogues à celles en vigueur dans les autres pays occidentaux. Elles peuvent être divisées en deux catégories. Premièrement, lorsqu'une personne tient, en public, des propos qui attentent à la personnalité d'autrui, ces derniers peuvent constituer un délit à l'honneur (diffamation, calomnie et injure) ainsi qu'une atteinte aux droits de la personnalité protégés par le droit civil. Dans ce cas de figure, les propos visent donc une personne déterminée qui, à cause de ceux-ci, risque de subir un dommage direct et concret, telle qu'une détérioration de son crédit économique ou de la considération que lui

portent ses congénères en tant que personne. En opérant une pesée des intérêts, l'on conclut à une pleine adéquation de ces restrictions objectives avec la philosophie libérale.

Cette même conclusion ne peut cependant être appliquée mutatis mutandis à la seconde catégorie, à savoir les normes dites « antiracisme ». En Suisse, la norme pénale contre la discrimination raciale (art. 261bis du Code pénal) est entrée en vigueur en 1995 et proscriit les propos et actes discriminatoires à l'encontre de personnes en raison de leur appartenance « raciale », ethnique ou religieuse, si ceux-ci prennent place dans la sphère publique. Contrairement à la première catégorie, les propos ne visent en l'occurrence pas une personne déterminée, mais un large ensemble de personnes. Autrement dit, il n'existe tout au plus qu'un dommage indirect et abstrait pour celles-ci prises individuellement. Il s'agit donc de restrictions éminemment subjectives dont l'objectif de protection de la dignité humaine l'est encore plus. En effet, quand bien même s'agirait-il d'une limitation légitime, n'est-il pas contraire à l'égalité devant la loi de ne protéger la dignité humaine que de certaines minorités ? Qu'en est-il des handicapés, des riches, des requérants d'asile, des homosexuels, des communistes, mais également des majorités ? Dans une démocratie libérale, chacun doit être égal devant la loi. Dans la mesure où étendre cette norme à tous serait un absurdité, faisant craindre un procès pour chaque syllabe, et qu'il n'existe aucun dommage personnel et objectif, la seule alternative pour tout libéral qui se respecte consiste à demander son abrogation. ●

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

 Membre de la Chambre fiduciaire

Siège: Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier: Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39
fidal@fidal-sa.ch



lunetterie Claude opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Jean-Jacques Pahud SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46
Case postale 7169
1002 Lausanne

info@jpp.ch
Tél. 021 625 66 11
Fax 021 624 47 36



SCHWAB SYSTEM
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

Une entreprise familiale à votre service depuis 1953!

BUCHARD

Pour vos voyages en car et en avion
ou pour vos croisières en mer



**Demandez
nos catalogues
de voyages
et vacances
balnéaires**



offres pour vos sorties de sociétés, écoles,
entreprises, etc...

021 828 38 38

www.buchard.ch aubonne@buchard.ch
Rue de Trévelin 32 - 1170 Aubonne (VD)

LE COMITÉ DU CDL 2015



Le Comité du CDL 2015 est composé de :

De gauche à droite : **Pascal Petter** (président), **Jean-Pierre Pasche** (section tir), **Hugo Milliquet** (sorties), **Catherine Clerc** (secrétaire), **Pascal Nicollier** (bulletin, site et permanence juridique), **Olivier Meuwly** (vice-président), **Coryne Eckert** (visites apéro), **Carol Tofel** (trésorière) et **Pierre-Alain Meystre** (visites apéro).

COURS SUR L'HISTOIRE SUISSE, RUPTURES ET MOMENTS CLÉS

2, 9, 16, 23 et 30 novembre 2015 de 18h30 à 20h – 5 séances de 2 périodes

Présentés par M. Olivier Meuwly – Historien

Lieu : Gymnase cantonal du Bugnon - Salle 211 / Rue du Bugnon 5, Lausanne

Par cours : **CHF 160.- / 150.-** pour les membres cotisants UPL, AVS, AI, chômeurs, apprentis et étudiants

L'INSCRIPTION S'EFFECTUE PAR LE PAIEMENT – CCP 10-10606-4 – AUSSI PAR INTERNET

JEAN-PASCAL DELAMURAZ (1936-1998)

Né en 1936 à Paudex, Jean-Pascal Delamuraz est le fils du syndic de sa cité natale. Licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne, président de l'Association générale des étudiants, il fait ses premiers pas dans la vie publique grâce à l'Exposition nationale, dans laquelle il occupe la fonction de directeur administratif adjoint. Repéré par les chefs radicaux qui patronnent l'événement, il est chargé, ensuite, d'organiser le secrétariat permanent du parti radical vaudois, avant d'en prendre la direction. Conseiller communal de Lausanne en 1966, il est élu en 1969 à la Municipalité de la capitale vaudoise. Il dirige d'abord le dicastère des travaux publics avant d'accéder à la syndication, en 1974.

Extrêmement populaire, ancré dans sa « commune » d'Ouchy, très fidèle au Cercle démocratique, il se dresse comme la figure de proue du radicalisme des années 70 et 80. A la suite de Chevallaz, il fait passer l'épicentre du parti radical du Château cantonal à l'Hôtel de Ville. Lorsque la ville achève, de par l'évolution de sa structure sociologique, de virer à gauche, après le retrait du successeur de Delamuraz à la tête de l'exécutif lausannois, le radical Paul-René Martin, le réveil sera d'autant plus dur pour les radicaux... Il n'empêche que pour l'instant la personnalité de Delamuraz rayonne sur le canton et, à bien des égards, finit par incarner, à l'intérieur et à l'extérieur du canton, le radicalisme vaudois. Favorisé par une conjoncture économique qui ne subit pour l'instant qu'imperceptiblement les

contre-coups des bouleversements en cours, Delamuraz peut paver avec soin la route qui le conduira à Berne.

Conseiller national en 1975, soit peu après son accession à la syndication de Lausanne, il personnifie le radicalisme modéré et traditionnel de son canton. Mais, à l'instar des autres responsables radicaux de son époque, il perçoit mal les conséquences politiques de l'émergence de nouvelles forces, les ruptures qui creusent peu à peu le corps social vaudois. Pourtant, le parti radical ne cesse de s'affaiblir et c'est Delamuraz en personne qui doit se sacrifier pour sauver le troisième siège radical au Conseil d'Etat. En 1981 en effet, la succession d'Edouard Debétaz devient vite problématique. Le peu populaire avocat yverdonois Robert Liron sort malmené du premier tour. L'état-major du parti prend peur et se tourne vers Delamuraz, qui enlèvera alors sans difficulté une victoire qui n'apparaît plus que personnelle. Il reprend alors de son prédécesseur le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Mais le Château ne représente qu'un bref détour sur le chemin du Palais fédéral. En 1983, lorsque s'ouvre la succession de Georges-André Chevallaz, la candidature de Delamuraz est aussi évidente qu'incontestée. Il est élu au Conseil fédéral sans difficulté et y siègera jusqu'en mars 1998. Au Conseil fédéral, en prise maintenant avec les aléas



d'un gouvernement, Delamuraz dessine au plus haut niveau, par son action, les contours de ce radicalisme populaire qu'il avait éprouvé dans une commune où la collaboration avec la gauche s'était institutionnalisée après la seconde guerre mondiale, et dont il était l'un des derniers représentants. D'abord chef du Département militaire, il migre en 1986 au Département de l'économie publique, où il se profile contre un certain radicalisme allemand qui a intégré les éléments fondamentaux de la révolution libérale des années 80. Il n'hésitera pas à faire front contre les revendications parfois extrémistes de l'économie. Delamuraz sera ainsi souvent défendu par la gauche contre la droite, comme en 1997, où il s'oppose à une libéralisation excessive de la loi sur le travail. Il est président de la Confédération en 1989 et 1996.

Au contact des réalités internationales, le radical vaudois se penche avec avidité sur le dossier des relations entre la Suisse et l'Europe, dès le début des années 90. La bataille pour l'Espace économique européen deviendra ainsi, pour lui, un combat personnel. Trop personnel peut-être. Pas toujours bien soutenu par ses collègues, il incarne désormais un discours pro-européen qui se heurte à un puissant scepticisme, avant tout en Suisse allemande. Et la déclaration du Conseil fédéral selon laquelle l'adhésion à l'Espace économique ne représente qu'une étape vers une adhésion pleine et entière à la Communauté européenne, elle-même sur point de se transformer en Union européenne, met le feu aux poudres. Visionnaire ou imprudent ? En décembre 1992, une défaite cruelle anéantit les espoirs de la Suisse de se rapprocher de l'Europe et Delamuraz, par sa réaction violente au soir du scrutin, sortira isolé. Il reste toutefois fidèle à son engagement européen, malgré le

doute qui gagne ses compatriotes, même en Suisse romande: il mène avec succès de difficiles négociations bilatérales avec l'Union européenne et ouvre à la Suisse les portes de l'Organisation mondiale du commerce ; il est en outre nommé président d'honneur du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES). Il reconquerra l'estime du pays quand il adoptera une attitude ferme lors de l'affaire dite des « fonds juifs », alors que la Suisse est traînée dans la boue par des organisations juives soutenues par les Etats-Unis, pour des fautes que même l'histoire officielle n'arrivera pas établir définitivement.

Mais le libéralisme modéré dont Delamuraz se fait l'apôtre à Berne ne parvient pas à insuffler un nouveau dynamisme au parti radical, qui continue à se déliter. Les années 80 maintiennent l'illusion, à l'ombre d'une « formule magique » qui paraît insubmersible. Pourtant, celle-ci arrive elle aussi en bout de course. En 1994, le radical Philippe Pidoux, représentant de l'aile droite du parti et prophète de la réforme de l'Etat, n'est pas réélu. Le parti perd un siège et va affronter des années difficiles, ne réussissant que péniblement à rassembler ses ailes droite et gauche sous un toit fédérateur. Et Delamuraz, figure intégratrice hors du commun, autorité « morale » du parti envers et contre tout, mais absorbé par ses tâches fédérales et par la maladie qui le ronge, n'est plus à même d'apposer sa marque sur le destin du parti. L'a-t-il seulement voulu? Sa difficulté à se dessaisir du pouvoir malgré le mal qui l'accable, son incapacité jointe à celle de son parti à préparer une personnalité à même de sauvegarder le siège radical vaudois au Conseil fédéral, permettent en tout cas de poser la question. La mort emporte le si populaire Jean-Pascal six mois après sa démission, en octobre 1998. ●

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Mçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

☎ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

M

OREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Ollon

Chemin de Panessièrre 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

24h/24 • www.lausanne.ch/pfo

Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

Hm HESS SÉCURITÉ
& MARTIN

www.hess-martin.ch

Portes blindées - Coffres forts - Serrures



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
021 321 00 33

www.hess-martin.ch

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ!

Guy MAÎTRISE FÉDÉRALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

Tél. 021 711 12 13
Av. de Chailly 36 – CP 73
1000 Lausanne 12

Fax 021 711 12 12
www.gaudard.ch
guy.gaudard@bluewin.ch

Tinguely
021 621 80 80

Service de Voirie SA
Transports SA

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux
Inspection des canalisations par caméras couleurs



Ch. de la Colline 12
www.tinguely.net

Transports divers
Silo-thermos 4ess
Bennes de 1 à 40 m3
Camions-grue, grappin, treuil
Bennes à compaction de 6 à 24 m3

1007 Lausanne
info@tinguely.net

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

Cercle Démocratique Lausanne

IRL

Ch. du Closel 5
1020 Renens

Tél. 021 525 48 73
publicite@irl.ch

DATES D'ENTRAÎNEMENT 2015-2016

LES JEUDIS DÈS 19 HEURES

Locaux du CDL sous-sol du « Vaudois »
Place de la Riponne 1 Lausanne

2015

1^{er} octobre
15 octobre
29 octobre
12 novembre
26 novembre
10 décembre (arbalète)

2016

14 janvier
28 janvier
11 février
25 février
10 mars (arbalète)
17 mars (tir de rattrapage)

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis?

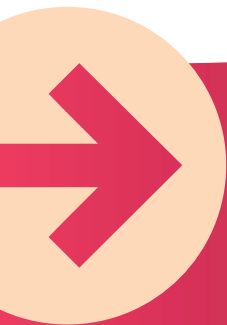
Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres!
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2015

- 5.9.2015** Apéro sous la tonnelle du Cercle dans les vignes de Chardonne dès 11h
- 7-11.10.2015** Sortie d'automne en Normandie
- 4.12.2015** Soirée annuelle au Mirabeau, Lausanne



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org

PERMANENCE JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42

COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles: directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX: FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19



www.cercle-democratique.org

